

# JOURNAL

## POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

**PAIX DE L'ABONNEMENT**  
 Roubaix-Tourcoing: Trois mois, 15 fr. — Six mois, 28 fr. — Un an, 50 fr.  
 Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne: Trois mois, 15 fr.  
 La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.  
 Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

### REDACTION ET ADMINISTRATION

17, RUE NEUVE, 17  
 Directeur gérant: ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES:  
 RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ-SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.  
 Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Co, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34  
 Bruxelles, à l'Office de Publications

ROUBAIX, LE 6 MARS 1885

### DECEPTIONS ET MENSONGES

Nous nous y attendions bien: l'impôt qu'on établit sur les blés étrangers ne sera compensé par aucun dégrèvement, et ne fera que s'enlourdir dans le gouffre sans fond du budget.

L'agriculture souffre: dégrevez l'agriculture; l'industrie languit; et le commerce végétal: abaissez les impôts sur les transports, facilitez les transactions, et faites au moins que ces millions que l'étranger va payer servent doublement à la France! Voilà la solution qui semblait toute dictée par les circonstances.

Quelques imparfaits que fussent les mesures adoptées, quelques insuffisants que pussent être les tarifs de protection sur les céréales, notre impartialité nous faisait un devoir de rendre justice au ministre de l'agriculture, mais pour une fois que nous pouvions être avec lui, M. Méline veut-il donc nous contraindre à nous en séparer immédiatement?

On a répété bien des fois que la France est la plus imposée de toutes les nations: mais ce que personne, pour ainsi dire, n'a remarqué, c'est qu'elle ne fait payer ses impôts que par les Français et qu'elle n'associe point les étrangers aux charges qui l'écrasent.

Ce n'est point cependant la politique des peuples prospères.

Monarchiques ou républicains, tous les autres États ont compris que si l'on doit stimuler la production nationale en lui donnant la certitude qu'elle pourra écouler ses produits à un prix rémunérateur, on doit demander aussi des ressources aux produits étrangers qui viennent faire concurrence sur le marché national.

Partout, les droits de douane forment une des branches les plus importantes des recettes.

En Angleterre, sur 100 francs qui entrent dans le Trésor public, il y a 33 francs que l'étranger paie sous la forme de droits de douane, et l'on dit que l'Angleterre, libre-échangiste, nous impose le libre-échange! Dans la Suisse, dans cette petite république si libre, dit-on, si ouverte et pourtant si peu commerciale, les droits de douane font 33 0/0 des recettes publiques, en Norvège, 59 0/0, dans les États-Unis, 93 0/0 — c'est-à-dire tout ou presque tout.

Et en France, ces mêmes recettes, plus faibles que partout ailleurs, ne donnent que 14 0/0!

C'est M. Méline lui-même qui produisait ces chiffres à la tribune de la Chambre.

Il les donnait, apparemment, pour se faire battre.

Autour de nous, cependant, les marchés se resserrant et se défendant; nous ne fabriquons pas et nous ne vendons plus; chaque année les importations écrasent davantage nos exportations, et chaque année maintenant il faut que nous fassions sortir de France une somme d'un milliard et demi pour payer les marchandises étrangères qui nous envahissent.

Nous restons les dupes des illusions sentimentales; mieux que cela, nous restons les dupes des ministres qui nous abusent et qui nous mentent.

S'il y a parfois des enseignements à recueillir jusque sur les lèvres d'un ennemi, le gouvernement et le pays auraient bien fait sans doute de méditer un des derniers discours de M. de Bismarck:

« Selon moi, disait-il, le principal motif de la crise ouvrière en France où des centaines de mille ouvriers se trouvent actuellement sans pain, c'est que l'agriculture française n'a plus l'envie ni les moyens d'acheter.

« Ce qui a le plus pesé sur un pays aussi riche et aussi laborieux que la France, ce sont — non pas les calamités de la dernière guerre — mais bien les lourds impôts qui frappent son agriculture, le bon marché de ses produits agricoles, et leur importation en masse des pays transatlantiques. »

### LE SCANDALE DE LEVALLOIS-PERRET

M. le maire de Levallois-Perret écrit aux journaux pour leur raconter, et sa façon, ce qui s'est passé dans le cimetière de sa commune; il demande qu'on ne confonde pas une bannière rouge avec le drapeau rouge. Or, d'après lui, la société dont il est le président est une société « social-démocratique », fondée uniquement pour « l'affranchissement de la conscience humaine », — à Levallois-Perret on ne recule pas devant les grandes entreprises, — et si, ayant à choisir la couleur de sa bannière, la société a préféré la couleur rouge, nul n'a le droit de s'en offenser. Ce n'est pas un drapeau, c'est un bannière. Avant de proposer cette distinction inopportune, M. le maire aurait dû s'adresser à l'association « le Cri du Peuple », dont, au lendemain de la cérémonie, il était nécessaire, il était indispensable que, sur ce monument funéraire, à

conté des faisions tricolores, notre oriflamme fut — comme une haute et sévère protestation. Ajoutons que le maire de Levallois-Perret annonce son intention de saisir le ministre de la guerre de la conduite du lieutenant Théraud-Mainvielle, et, en raison de son attitude procédant au cimetière, de demander sa révocation. — Ça, c'est un comble.

### UN ARTICLE DE M. DUGUÉ DE LA FAUCONNERIE

M. Dugué de la Fauconnerie publie, dans le Figaro, un long article pour expliquer à quelques amis conservateurs ruraux pourquoi il devient, par la force des choses, l'allié des royalistes.

L'ancien député impérialiste, qui n'est pas encore tout à fait revenu des illusions conçues dans le commerce de M. Gambetta, se prononce pour l'union libérale. Il parle d'un unionnisme conservatrice ne dit pas assez, et qu'un unionnisme monarchique « dit trop ».

M. Dugué de la Fauconnerie pense que trois mots résumant les vœux du pays, et ces trois mots sont: « Paix, économie, liberté. » Il ajoute: « Et comme nous trouvons que nos gouvernements actuels, loin de nous donner satisfaction sur ces différents points, semblent avoir pris à tâche de nous épouvanter par leurs aventures, de nous ruiner par leurs gaspillages et de nous laisser par leurs persécutions, nous voulons faire passer le pouvoir des mains qui le détiennent entre les mains d'hommes plus pacifiques, plus économes et plus libéraux. »

Voilà l'objectif, voilà le but des royalistes, comme c'est notre objectif et comme c'est notre but à nous, et nous n'avons pas besoin de nous entendre sur tout le reste pour nous entendre là-dessus.

### LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

La suppression radicale de la liberté religieuse est aujourd'hui l'article fondamental du programme opportuniste.

La commission de l'armée vient d'en donner une preuve nouvelle et décisive. M. le général Leval avait voulu introduire dans la loi militaire en préparation certaines dispositions qui, tout en assurant les éminences au service militaire, avaient du moins pour effet d'en exempter ensuite, en cas de guerre, les prêtres en fonctions, afin de ne pas désorganiser le service des cultes.

Ce système, qui était déjà une atteinte à la situation faite à l'Église en France par le Concordat, était inspiré cependant par un désir de conciliation.

A ce titre, il ne pouvait être accepté par la commission de l'armée qui se propose de donner toute satisfaction aux Loges maçonniques et de profiter de la loi militaire pour rendre le recrutement du clergé très difficile, sinon impossible, ainsi que pour désorganiser le ministère ecclésiastique en temps de guerre.

Aussi, sur la demande de MM. Baïue et de Roys, a-t-elle repoussé les propositions ministérielles pour décider que les prêtres seraient soumis à la loi commune, personne, en temps de guerre, ne devant se soustraire à la loi militaire.

MM. Mézières et Lanjuinais ont vainement soulevé l'opinion contre ce projet.

Il est arrêté, par 6 voix contre 4, que les instituteurs et les ecclésiastiques seraient inscrits au tableau B, dans la catégorie des hommes qui font partie de la réserve jusqu'à trente ans et qui sont forcés de partir sans sursis, en temps de guerre. Le ministre aura l'obligation de leur attribuer des services en rapport avec leur caractère.

C'est à l'approche des élections qu'est due la facilité d'attribuer aux ecclésiastiques des services en rapport avec leur caractère.

On va dire que c'est après les élections. Les républicains, font le siège de l'Église; chaque jour ils la resserrent, ils lui enlèvent quelque chose de ses positions.

On a supprimé les congrégations. On supprime systématiquement les vicariats. On abolit les bourses des séminaires. On veut faire disparaître les chapitres cathédraux.

On parle d'enlever leurs demeures aux évêques. On prétend assujettir les prêtres au service militaire.

C'est une guerre à mort que l'on poursuit contre la religion. Il ne s'agit pas d'une question politique; ce que veut la secte maçonnique qui a tout pouvoir, en ce moment, c'est la suppression du catholicisme. Elle ne se tiendra pas satisfaite que le jour où elle sera parvenue à fermer les églises.

### DISCOURS DU SOUVERAIN PONTIFE au Sacré-Colège

« Vous, d'après le Moniteur de Rome, la traduction du discours que Léon XIII a adressé lundi, au Sacré-Colège, qui, par l'organe du cardinal Raccioni, était venu lui offrir ses hommages et ses souhaits pour l'anniversaire du couronnement: « Avec les sentiments de la plus vive satisfaction, Nous accueillons vos félicitations et vos vœux pour le pontificat de ce Sacré-Colège, et, en retour, Nous vous plaignons à lui exprimer, à l'occasion de cet anniversaire, Notre pleine satisfaction pour le concours sage et assidu que Nous avons eu à subir dans le difficile gouvernement de l'Église. « Si, en vérité, ce gouvernement est d'un poids si formidable pour Nos pauvres forces, que nous sommes très vivement le besoin de l'appui oisieux et des secours humains, afin de ne pas succomber. En conséquence, après sept années de Pontificat, la grandeur de Notre charge et les devoirs graves qu'elle nous impose, Notre âme est encore remplie d'effroi, tout comme le premier jour où l'on nous faisait assumer les sublimes fonctions. « Ce ne sont pas, d'ailleurs, à proprement parler, les sollicitudes quotidiennes et les occupations incessantes qui Nous effrayent; le but très noble auquel elles tendent et l'assistance que Nous pouvons espérer éternellement de Celui dont, malgré Notre indignité, Nous tenons la place, »

ont la vertu de rendre ce poids léger et suave. « Ce ne sont pas non plus les plus lourdes, les innombrables, les menaces auxquelles Nous sommes continuellement en butte de la part d'une presse libérale et méchante, car Nous Nous rappelons de quelle manière a été traité ici-bas le divin Maître, et, à ce souvenir, tout ce qui est offense envers Notre personne devient tolérable et même glorieux. « Mais ce qui nous afflige profondément, c'est de voir dans beaucoup de gouvernements et de nations, l'Église méconnue, ses intentions les plus bienveillantes et les plus saintes colonisées, ses ministres persécutés, son pouvoir entravé, ses institutions les plus salutaires détruites, ses biensfaisants rejetés, et cela à une époque comme la nôtre, où, si l'on peut espérer le vrai salut pour la société, c'est principalement de l'Église qu'il faut l'attendre. « Ce qui, en outre, met le comble à Notre amertume, c'est la condition qui est faite ici, à Rome, au Vicaire de Jésus-Christ, et qui devient d'autant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Nous ne sommes pas gens, il est vrai, qui affirmions que le Pontife romain pourrait et devrait s'accommoder de bon gré et estimer indifférente la liberté qui lui reste. Mais c'est là ajouter au tort qui Nous est fait la dérision et l'insulte; car c'est un fait qui tombe sous les yeux de tous, que, dans les conditions présentes, nous ne sommes pas indépendants mais à la merci d'un pouvoir étranger, qui, Nous tenant à sa discrétion, peut à tout moment, dès qu'il le voudra, aggraver contre Nous ses intentions, empêcher, sous de prétextes prétextes, tout acte de Notre part, et, au milieu des violences de tant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Ce qui, en outre, met le comble à Notre amertume, c'est la condition qui est faite ici, à Rome, au Vicaire de Jésus-Christ, et qui devient d'autant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Nous ne sommes pas gens, il est vrai, qui affirmions que le Pontife romain pourrait et devrait s'accommoder de bon gré et estimer indifférente la liberté qui lui reste. Mais c'est là ajouter au tort qui Nous est fait la dérision et l'insulte; car c'est un fait qui tombe sous les yeux de tous, que, dans les conditions présentes, nous ne sommes pas indépendants mais à la merci d'un pouvoir étranger, qui, Nous tenant à sa discrétion, peut à tout moment, dès qu'il le voudra, aggraver contre Nous ses intentions, empêcher, sous de prétextes prétextes, tout acte de Notre part, et, au milieu des violences de tant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Ce qui, en outre, met le comble à Notre amertume, c'est la condition qui est faite ici, à Rome, au Vicaire de Jésus-Christ, et qui devient d'autant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Nous ne sommes pas gens, il est vrai, qui affirmions que le Pontife romain pourrait et devrait s'accommoder de bon gré et estimer indifférente la liberté qui lui reste. Mais c'est là ajouter au tort qui Nous est fait la dérision et l'insulte; car c'est un fait qui tombe sous les yeux de tous, que, dans les conditions présentes, nous ne sommes pas indépendants mais à la merci d'un pouvoir étranger, qui, Nous tenant à sa discrétion, peut à tout moment, dès qu'il le voudra, aggraver contre Nous ses intentions, empêcher, sous de prétextes prétextes, tout acte de Notre part, et, au milieu des violences de tant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Ce qui, en outre, met le comble à Notre amertume, c'est la condition qui est faite ici, à Rome, au Vicaire de Jésus-Christ, et qui devient d'autant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Nous ne sommes pas gens, il est vrai, qui affirmions que le Pontife romain pourrait et devrait s'accommoder de bon gré et estimer indifférente la liberté qui lui reste. Mais c'est là ajouter au tort qui Nous est fait la dérision et l'insulte; car c'est un fait qui tombe sous les yeux de tous, que, dans les conditions présentes, nous ne sommes pas indépendants mais à la merci d'un pouvoir étranger, qui, Nous tenant à sa discrétion, peut à tout moment, dès qu'il le voudra, aggraver contre Nous ses intentions, empêcher, sous de prétextes prétextes, tout acte de Notre part, et, au milieu des violences de tant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Ce qui, en outre, met le comble à Notre amertume, c'est la condition qui est faite ici, à Rome, au Vicaire de Jésus-Christ, et qui devient d'autant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Nous ne sommes pas gens, il est vrai, qui affirmions que le Pontife romain pourrait et devrait s'accommoder de bon gré et estimer indifférente la liberté qui lui reste. Mais c'est là ajouter au tort qui Nous est fait la dérision et l'insulte; car c'est un fait qui tombe sous les yeux de tous, que, dans les conditions présentes, nous ne sommes pas indépendants mais à la merci d'un pouvoir étranger, qui, Nous tenant à sa discrétion, peut à tout moment, dès qu'il le voudra, aggraver contre Nous ses intentions, empêcher, sous de prétextes prétextes, tout acte de Notre part, et, au milieu des violences de tant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Ce qui, en outre, met le comble à Notre amertume, c'est la condition qui est faite ici, à Rome, au Vicaire de Jésus-Christ, et qui devient d'autant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Nous ne sommes pas gens, il est vrai, qui affirmions que le Pontife romain pourrait et devrait s'accommoder de bon gré et estimer indifférente la liberté qui lui reste. Mais c'est là ajouter au tort qui Nous est fait la dérision et l'insulte; car c'est un fait qui tombe sous les yeux de tous, que, dans les conditions présentes, nous ne sommes pas indépendants mais à la merci d'un pouvoir étranger, qui, Nous tenant à sa discrétion, peut à tout moment, dès qu'il le voudra, aggraver contre Nous ses intentions, empêcher, sous de prétextes prétextes, tout acte de Notre part, et, au milieu des violences de tant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Ce qui, en outre, met le comble à Notre amertume, c'est la condition qui est faite ici, à Rome, au Vicaire de Jésus-Christ, et qui devient d'autant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Nous ne sommes pas gens, il est vrai, qui affirmions que le Pontife romain pourrait et devrait s'accommoder de bon gré et estimer indifférente la liberté qui lui reste. Mais c'est là ajouter au tort qui Nous est fait la dérision et l'insulte; car c'est un fait qui tombe sous les yeux de tous, que, dans les conditions présentes, nous ne sommes pas indépendants mais à la merci d'un pouvoir étranger, qui, Nous tenant à sa discrétion, peut à tout moment, dès qu'il le voudra, aggraver contre Nous ses intentions, empêcher, sous de prétextes prétextes, tout acte de Notre part, et, au milieu des violences de tant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Ce qui, en outre, met le comble à Notre amertume, c'est la condition qui est faite ici, à Rome, au Vicaire de Jésus-Christ, et qui devient d'autant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Nous ne sommes pas gens, il est vrai, qui affirmions que le Pontife romain pourrait et devrait s'accommoder de bon gré et estimer indifférente la liberté qui lui reste. Mais c'est là ajouter au tort qui Nous est fait la dérision et l'insulte; car c'est un fait qui tombe sous les yeux de tous, que, dans les conditions présentes, nous ne sommes pas indépendants mais à la merci d'un pouvoir étranger, qui, Nous tenant à sa discrétion, peut à tout moment, dès qu'il le voudra, aggraver contre Nous ses intentions, empêcher, sous de prétextes prétextes, tout acte de Notre part, et, au milieu des violences de tant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Ce qui, en outre, met le comble à Notre amertume, c'est la condition qui est faite ici, à Rome, au Vicaire de Jésus-Christ, et qui devient d'autant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Nous ne sommes pas gens, il est vrai, qui affirmions que le Pontife romain pourrait et devrait s'accommoder de bon gré et estimer indifférente la liberté qui lui reste. Mais c'est là ajouter au tort qui Nous est fait la dérision et l'insulte; car c'est un fait qui tombe sous les yeux de tous, que, dans les conditions présentes, nous ne sommes pas indépendants mais à la merci d'un pouvoir étranger, qui, Nous tenant à sa discrétion, peut à tout moment, dès qu'il le voudra, aggraver contre Nous ses intentions, empêcher, sous de prétextes prétextes, tout acte de Notre part, et, au milieu des violences de tant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Ce qui, en outre, met le comble à Notre amertume, c'est la condition qui est faite ici, à Rome, au Vicaire de Jésus-Christ, et qui devient d'autant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Nous ne sommes pas gens, il est vrai, qui affirmions que le Pontife romain pourrait et devrait s'accommoder de bon gré et estimer indifférente la liberté qui lui reste. Mais c'est là ajouter au tort qui Nous est fait la dérision et l'insulte; car c'est un fait qui tombe sous les yeux de tous, que, dans les conditions présentes, nous ne sommes pas indépendants mais à la merci d'un pouvoir étranger, qui, Nous tenant à sa discrétion, peut à tout moment, dès qu'il le voudra, aggraver contre Nous ses intentions, empêcher, sous de prétextes prétextes, tout acte de Notre part, et, au milieu des violences de tant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Ce qui, en outre, met le comble à Notre amertume, c'est la condition qui est faite ici, à Rome, au Vicaire de Jésus-Christ, et qui devient d'autant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Nous ne sommes pas gens, il est vrai, qui affirmions que le Pontife romain pourrait et devrait s'accommoder de bon gré et estimer indifférente la liberté qui lui reste. Mais c'est là ajouter au tort qui Nous est fait la dérision et l'insulte; car c'est un fait qui tombe sous les yeux de tous, que, dans les conditions présentes, nous ne sommes pas indépendants mais à la merci d'un pouvoir étranger, qui, Nous tenant à sa discrétion, peut à tout moment, dès qu'il le voudra, aggraver contre Nous ses intentions, empêcher, sous de prétextes prétextes, tout acte de Notre part, et, au milieu des violences de tant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Ce qui, en outre, met le comble à Notre amertume, c'est la condition qui est faite ici, à Rome, au Vicaire de Jésus-Christ, et qui devient d'autant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Nous ne sommes pas gens, il est vrai, qui affirmions que le Pontife romain pourrait et devrait s'accommoder de bon gré et estimer indifférente la liberté qui lui reste. Mais c'est là ajouter au tort qui Nous est fait la dérision et l'insulte; car c'est un fait qui tombe sous les yeux de tous, que, dans les conditions présentes, nous ne sommes pas indépendants mais à la merci d'un pouvoir étranger, qui, Nous tenant à sa discrétion, peut à tout moment, dès qu'il le voudra, aggraver contre Nous ses intentions, empêcher, sous de prétextes prétextes, tout acte de Notre part, et, au milieu des violences de tant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Ce qui, en outre, met le comble à Notre amertume, c'est la condition qui est faite ici, à Rome, au Vicaire de Jésus-Christ, et qui devient d'autant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Nous ne sommes pas gens, il est vrai, qui affirmions que le Pontife romain pourrait et devrait s'accommoder de bon gré et estimer indifférente la liberté qui lui reste. Mais c'est là ajouter au tort qui Nous est fait la dérision et l'insulte; car c'est un fait qui tombe sous les yeux de tous, que, dans les conditions présentes, nous ne sommes pas indépendants mais à la merci d'un pouvoir étranger, qui, Nous tenant à sa discrétion, peut à tout moment, dès qu'il le voudra, aggraver contre Nous ses intentions, empêcher, sous de prétextes prétextes, tout acte de Notre part, et, au milieu des violences de tant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Ce qui, en outre, met le comble à Notre amertume, c'est la condition qui est faite ici, à Rome, au Vicaire de Jésus-Christ, et qui devient d'autant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Nous ne sommes pas gens, il est vrai, qui affirmions que le Pontife romain pourrait et devrait s'accommoder de bon gré et estimer indifférente la liberté qui lui reste. Mais c'est là ajouter au tort qui Nous est fait la dérision et l'insulte; car c'est un fait qui tombe sous les yeux de tous, que, dans les conditions présentes, nous ne sommes pas indépendants mais à la merci d'un pouvoir étranger, qui, Nous tenant à sa discrétion, peut à tout moment, dès qu'il le voudra, aggraver contre Nous ses intentions, empêcher, sous de prétextes prétextes, tout acte de Notre part, et, au milieu des violences de tant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Ce qui, en outre, met le comble à Notre amertume, c'est la condition qui est faite ici, à Rome, au Vicaire de Jésus-Christ, et qui devient d'autant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Nous ne sommes pas gens, il est vrai, qui affirmions que le Pontife romain pourrait et devrait s'accommoder de bon gré et estimer indifférente la liberté qui lui reste. Mais c'est là ajouter au tort qui Nous est fait la dérision et l'insulte; car c'est un fait qui tombe sous les yeux de tous, que, dans les conditions présentes, nous ne sommes pas indépendants mais à la merci d'un pouvoir étranger, qui, Nous tenant à sa discrétion, peut à tout moment, dès qu'il le voudra, aggraver contre Nous ses intentions, empêcher, sous de prétextes prétextes, tout acte de Notre part, et, au milieu des violences de tant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Ce qui, en outre, met le comble à Notre amertume, c'est la condition qui est faite ici, à Rome, au Vicaire de Jésus-Christ, et qui devient d'autant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Nous ne sommes pas gens, il est vrai, qui affirmions que le Pontife romain pourrait et devrait s'accommoder de bon gré et estimer indifférente la liberté qui lui reste. Mais c'est là ajouter au tort qui Nous est fait la dérision et l'insulte; car c'est un fait qui tombe sous les yeux de tous, que, dans les conditions présentes, nous ne sommes pas indépendants mais à la merci d'un pouvoir étranger, qui, Nous tenant à sa discrétion, peut à tout moment, dès qu'il le voudra, aggraver contre Nous ses intentions, empêcher, sous de prétextes prétextes, tout acte de Notre part, et, au milieu des violences de tant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Ce qui, en outre, met le comble à Notre amertume, c'est la condition qui est faite ici, à Rome, au Vicaire de Jésus-Christ, et qui devient d'autant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Nous ne sommes pas gens, il est vrai, qui affirmions que le Pontife romain pourrait et devrait s'accommoder de bon gré et estimer indifférente la liberté qui lui reste. Mais c'est là ajouter au tort qui Nous est fait la dérision et l'insulte; car c'est un fait qui tombe sous les yeux de tous, que, dans les conditions présentes, nous ne sommes pas indépendants mais à la merci d'un pouvoir étranger, qui, Nous tenant à sa discrétion, peut à tout moment, dès qu'il le voudra, aggraver contre Nous ses intentions, empêcher, sous de prétextes prétextes, tout acte de Notre part, et, au milieu des violences de tant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Ce qui, en outre, met le comble à Notre amertume, c'est la condition qui est faite ici, à Rome, au Vicaire de Jésus-Christ, et qui devient d'autant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Nous ne sommes pas gens, il est vrai, qui affirmions que le Pontife romain pourrait et devrait s'accommoder de bon gré et estimer indifférente la liberté qui lui reste. Mais c'est là ajouter au tort qui Nous est fait la dérision et l'insulte; car c'est un fait qui tombe sous les yeux de tous, que, dans les conditions présentes, nous ne sommes pas indépendants mais à la merci d'un pouvoir étranger, qui, Nous tenant à sa discrétion, peut à tout moment, dès qu'il le voudra, aggraver contre Nous ses intentions, empêcher, sous de prétextes prétextes, tout acte de Notre part, et, au milieu des violences de tant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Ce qui, en outre, met le comble à Notre amertume, c'est la condition qui est faite ici, à Rome, au Vicaire de Jésus-Christ, et qui devient d'autant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Nous ne sommes pas gens, il est vrai, qui affirmions que le Pontife romain pourrait et devrait s'accommoder de bon gré et estimer indifférente la liberté qui lui reste. Mais c'est là ajouter au tort qui Nous est fait la dérision et l'insulte; car c'est un fait qui tombe sous les yeux de tous, que, dans les conditions présentes, nous ne sommes pas indépendants mais à la merci d'un pouvoir étranger, qui, Nous tenant à sa discrétion, peut à tout moment, dès qu'il le voudra, aggraver contre Nous ses intentions, empêcher, sous de prétextes prétextes, tout acte de Notre part, et, au milieu des violences de tant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Ce qui, en outre, met le comble à Notre amertume, c'est la condition qui est faite ici, à Rome, au Vicaire de Jésus-Christ, et qui devient d'autant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Nous ne sommes pas gens, il est vrai, qui affirmions que le Pontife romain pourrait et devrait s'accommoder de bon gré et estimer indifférente la liberté qui lui reste. Mais c'est là ajouter au tort qui Nous est fait la dérision et l'insulte; car c'est un fait qui tombe sous les yeux de tous, que, dans les conditions présentes, nous ne sommes pas indépendants mais à la merci d'un pouvoir étranger, qui, Nous tenant à sa discrétion, peut à tout moment, dès qu'il le voudra, aggraver contre Nous ses intentions, empêcher, sous de prétextes prétextes, tout acte de Notre part, et, au milieu des violences de tant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Ce qui, en outre, met le comble à Notre amertume, c'est la condition qui est faite ici, à Rome, au Vicaire de Jésus-Christ, et qui devient d'autant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Nous ne sommes pas gens, il est vrai, qui affirmions que le Pontife romain pourrait et devrait s'accommoder de bon gré et estimer indifférente la liberté qui lui reste. Mais c'est là ajouter au tort qui Nous est fait la dérision et l'insulte; car c'est un fait qui tombe sous les yeux de tous, que, dans les conditions présentes, nous ne sommes pas indépendants mais à la merci d'un pouvoir étranger, qui, Nous tenant à sa discrétion, peut à tout moment, dès qu'il le voudra, aggraver contre Nous ses intentions, empêcher, sous de prétextes prétextes, tout acte de Notre part, et, au milieu des violences de tant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Ce qui, en outre, met le comble à Notre amertume, c'est la condition qui est faite ici, à Rome, au Vicaire de Jésus-Christ, et qui devient d'autant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Nous ne sommes pas gens, il est vrai, qui affirmions que le Pontife romain pourrait et devrait s'accommoder de bon gré et estimer indifférente la liberté qui lui reste. Mais c'est là ajouter au tort qui Nous est fait la dérision et l'insulte; car c'est un fait qui tombe sous les yeux de tous, que, dans les conditions présentes, nous ne sommes pas indépendants mais à la merci d'un pouvoir étranger, qui, Nous tenant à sa discrétion, peut à tout moment, dès qu'il le voudra, aggraver contre Nous ses intentions, empêcher, sous de prétextes prétextes, tout acte de Notre part, et, au milieu des violences de tant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Ce qui, en outre, met le comble à Notre amertume, c'est la condition qui est faite ici, à Rome, au Vicaire de Jésus-Christ, et qui devient d'autant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Nous ne sommes pas gens, il est vrai, qui affirmions que le Pontife romain pourrait et devrait s'accommoder de bon gré et estimer indifférente la liberté qui lui reste. Mais c'est là ajouter au tort qui Nous est fait la dérision et l'insulte; car c'est un fait qui tombe sous les yeux de tous, que, dans les conditions présentes, nous ne sommes pas indépendants mais à la merci d'un pouvoir étranger, qui, Nous tenant à sa discrétion, peut à tout moment, dès qu'il le voudra, aggraver contre Nous ses intentions, empêcher, sous de prétextes prétextes, tout acte de Notre part, et, au milieu des violences de tant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Ce qui, en outre, met le comble à Notre amertume, c'est la condition qui est faite ici, à Rome, au Vicaire de Jésus-Christ, et qui devient d'autant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Nous ne sommes pas gens, il est vrai, qui affirmions que le Pontife romain pourrait et devrait s'accommoder de bon gré et estimer indifférente la liberté qui lui reste. Mais c'est là ajouter au tort qui Nous est fait la dérision et l'insulte; car c'est un fait qui tombe sous les yeux de tous, que, dans les conditions présentes, nous ne sommes pas indépendants mais à la merci d'un pouvoir étranger, qui, Nous tenant à sa discrétion, peut à tout moment, dès qu'il le voudra, aggraver contre Nous ses intentions, empêcher, sous de prétextes prétextes, tout acte de Notre part, et, au milieu des violences de tant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Ce qui, en outre, met le comble à Notre amertume, c'est la condition qui est faite ici, à Rome, au Vicaire de Jésus-Christ, et qui devient d'autant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Nous ne sommes pas gens, il est vrai, qui affirmions que le Pontife romain pourrait et devrait s'accommoder de bon gré et estimer indifférente la liberté qui lui reste. Mais c'est là ajouter au tort qui Nous est fait la dérision et l'insulte; car c'est un fait qui tombe sous les yeux de tous, que, dans les conditions présentes, nous ne sommes pas indépendants mais à la merci d'un pouvoir étranger, qui, Nous tenant à sa discrétion, peut à tout moment, dès qu'il le voudra, aggraver contre Nous ses intentions, empêcher, sous de prétextes prétextes, tout acte de Notre part, et, au milieu des violences de tant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Ce qui, en outre, met le comble à Notre amertume, c'est la condition qui est faite ici, à Rome, au Vicaire de Jésus-Christ, et qui devient d'autant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Nous ne sommes pas gens, il est vrai, qui affirmions que le Pontife romain pourrait et devrait s'accommoder de bon gré et estimer indifférente la liberté qui lui reste. Mais c'est là ajouter au tort qui Nous est fait la dérision et l'insulte; car c'est un fait qui tombe sous les yeux de tous, que, dans les conditions présentes, nous ne sommes pas indépendants mais à la merci d'un pouvoir étranger, qui, Nous tenant à sa discrétion, peut à tout moment, dès qu'il le voudra, aggraver contre Nous ses intentions, empêcher, sous de prétextes prétextes, tout acte de Notre part, et, au milieu des violences de tant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Ce qui, en outre, met le comble à Notre amertume, c'est la condition qui est faite ici, à Rome, au Vicaire de Jésus-Christ, et qui devient d'autant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Nous ne sommes pas gens, il est vrai, qui affirmions que le Pontife romain pourrait et devrait s'accommoder de bon gré et estimer indifférente la liberté qui lui reste. Mais c'est là ajouter au tort qui Nous est fait la dérision et l'insulte; car c'est un fait qui tombe sous les yeux de tous, que, dans les conditions présentes, nous ne sommes pas indépendants mais à la merci d'un pouvoir étranger, qui, Nous tenant à sa discrétion, peut à tout moment, dès qu'il le voudra, aggraver contre Nous ses intentions, empêcher, sous de prétextes prétextes, tout acte de Notre part, et, au milieu des violences de tant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Ce qui, en outre, met le comble à Notre amertume, c'est la condition qui est faite ici, à Rome, au Vicaire de Jésus-Christ, et qui devient d'autant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Nous ne sommes pas gens, il est vrai, qui affirmions que le Pontife romain pourrait et devrait s'accommoder de bon gré et estimer indifférente la liberté qui lui reste. Mais c'est là ajouter au tort qui Nous est fait la dérision et l'insulte; car c'est un fait qui tombe sous les yeux de tous, que, dans les conditions présentes, nous ne sommes pas indépendants mais à la merci d'un pouvoir étranger, qui, Nous tenant à sa discrétion, peut à tout moment, dès qu'il le voudra, aggraver contre Nous ses intentions, empêcher, sous de prétextes prétextes, tout acte de Notre part, et, au milieu des violences de tant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Ce qui, en outre, met le comble à Notre amertume, c'est la condition qui est faite ici, à Rome, au Vicaire de Jésus-Christ, et qui devient d'autant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Nous ne sommes pas gens, il est vrai, qui affirmions que le Pontife romain pourrait et devrait s'accommoder de bon gré et estimer indifférente la liberté qui lui reste. Mais c'est là ajouter au tort qui Nous est fait la dérision et l'insulte; car c'est un fait qui tombe sous les yeux de tous, que, dans les conditions présentes, nous ne sommes pas indépendants mais à la merci d'un pouvoir étranger, qui, Nous tenant à sa discrétion, peut à tout moment, dès qu'il le voudra, aggraver contre Nous ses intentions, empêcher, sous de prétextes prétextes, tout acte de Notre part, et, au milieu des violences de tant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Ce qui, en outre, met le comble à Notre amertume, c'est la condition qui est faite ici, à Rome, au Vicaire de Jésus-Christ, et qui devient d'autant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Nous ne sommes pas gens, il est vrai, qui affirmions que le Pontife romain pourrait et devrait s'accommoder de bon gré et estimer indifférente la liberté qui lui reste. Mais c'est là ajouter au tort qui Nous est fait la dérision et l'insulte; car c'est un fait qui tombe sous les yeux de tous, que, dans les conditions présentes, nous ne sommes pas indépendants mais à la merci d'un pouvoir étranger, qui, Nous tenant à sa discrétion, peut à tout moment, dès qu'il le voudra, aggraver contre Nous ses intentions, empêcher, sous de prétextes prétextes, tout acte de Notre part, et, au milieu des violences de tant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Ce qui, en outre, met le comble à Notre amertume, c'est la condition qui est faite ici, à Rome, au Vicaire de Jésus-Christ, et qui devient d'autant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Nous ne sommes pas gens, il est vrai, qui affirmions que le Pontife romain pourrait et devrait s'accommoder de bon gré et estimer indifférente la liberté qui lui reste. Mais c'est là ajouter au tort qui Nous est fait la dérision et l'insulte; car c'est un fait qui tombe sous les yeux de tous, que, dans les conditions présentes, nous ne sommes pas indépendants mais à la merci d'un pouvoir étranger, qui, Nous tenant à sa discrétion, peut à tout moment, dès qu'il le voudra, aggraver contre Nous ses intentions, empêcher, sous de prétextes prétextes, tout acte de Notre part, et, au milieu des violences de tant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Ce qui, en outre, met le comble à Notre amertume, c'est la condition qui est faite ici, à Rome, au Vicaire de Jésus-Christ, et qui devient d'autant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Nous ne sommes pas gens, il est vrai, qui affirmions que le Pontife romain pourrait et devrait s'accommoder de bon gré et estimer indifférente la liberté qui lui reste. Mais c'est là ajouter au tort qui Nous est fait la dérision et l'insulte; car c'est un fait qui tombe sous les yeux de tous, que, dans les conditions présentes, nous ne sommes pas indépendants mais à la merci d'un pouvoir étranger, qui, Nous tenant à sa discrétion, peut à tout moment, dès qu'il le voudra, aggraver contre Nous ses intentions, empêcher, sous de prétextes prétextes, tout acte de Notre part, et, au milieu des violences de tant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Ce qui, en outre, met le comble à Notre amertume, c'est la condition qui est faite ici, à Rome, au Vicaire de Jésus-Christ, et qui devient d'autant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Nous ne sommes pas gens, il est vrai, qui affirmions que le Pontife romain pourrait et devrait s'accommoder de bon gré et estimer indifférente la liberté qui lui reste. Mais c'est là ajouter au tort qui Nous est fait la dérision et l'insulte; car c'est un fait qui tombe sous les yeux de tous, que, dans les conditions présentes, nous ne sommes pas indépendants mais à la merci d'un pouvoir étranger, qui, Nous tenant à sa discrétion, peut à tout moment, dès qu'il le voudra, aggraver contre Nous ses intentions, empêcher, sous de prétextes prétextes, tout acte de Notre part, et, au milieu des violences de tant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Ce qui, en outre, met le comble à Notre amertume, c'est la condition qui est faite ici, à Rome, au Vicaire de Jésus-Christ, et qui devient d'autant plus difficile et plus dure qu'elle se prolonge davantage. « Nous ne sommes pas gens, il est vrai, qui affirmions que le Pontife romain pourrait et devrait s'accommoder de bon gré et estimer indifférente la liberté qui lui reste. Mais c'est là ajouter au tort qui Nous est fait la dérision et l'insulte; car c'est un fait qui tombe sous les yeux de tous, que, dans les conditions présentes, nous